

Conditions Générales de Vivid

Valables à partir du 28 septembre 2023 (voir ci-dessous les conditions applicables jusqu'à cette date)

1. Champ d'application

- 1.1 Les présentes conditions générales ("CG") s'appliquent à la relation contractuelle conclue entre le client et Vivid Germany GmbH ("**Vivid**") en tant que fournisseur d'une application mobile ("**App de Vivid**") et d'un site Web www.vivid.money ("**Vivid Web**", Vivid Web et App de Vivid collectivement appelés "**App de Vivid + Site Web**").
- 1.2 Vivid offre les services suivants exclusivement via l'application Vivid (collectivement appelés "**Services fournis par Vivid**") :
- Accès à un compte bancaire ("**Services d'Accès aux Comptes Bancaires Vivid**")
 - Accès à une carte de débit ("**Services d'Accès aux Cartes de Débit Vivid**")
 - Accès à un compte en devises étrangères ("**Services de Change Multi-devises de Vivid**")
 - Tout autre service éventuel fourni par Vivid
- 1.3 Vivid opère par le biais de sa succursale française, dont le siège social est situé au 9 rue du Quatre-Septembre 75002 Paris, France, enregistrée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro RCS 532 026 119, afin de promouvoir et de commercialiser les services de paiement et les cartes de débit de Solaris SE, ("**Solaris**" ou "**Solarisbank**"), un établissement de crédit CRR supervisé par l'Autorité fédérale allemande de supervision financière (BaFin) et la Banque Centrale Européenne (BCE), auprès des clients français.
- 1.4 Vivid est inscrite en France au Registre national des intermédiaires tenu par l'ORIAS (disponible sur : www.orias.fr) en tant que Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement (MNE-IOBSP) enregistré sous le numéro 20007318.
- 1.5 Tout compte bancaire et toute carte de débit auxquels il est possible d'accéder via l'App Vivid seront fournis par Solaris et Vivid n'effectuera aucun service de paiement pour le compte de Solaris. Toutes les opérations de paiement exécutées sur un tel compte bancaire ou une telle carte de débit seront traitées et réglées par Solaris sous sa propre responsabilité, conformément aux dispositions pertinentes mettant en œuvre la directive (UE) 2015/2366.

Remarque : des services peuvent également être proposés aux clients français par Solaris par l'intermédiaire de la succursale française de Solaris, Solaris SE Succursale Française. Ceci s'applique aux clients qui ont reçu un IBAN français.

- 1.6 Le client et Solaris entrera dans une relation juridique distincte régie par les conditions générales de Solaris et d'autres conditions contractuelles que le client et Solaris peuvent décider de conclure (veuillez voir pour plus de détails : <https://www.solarisgroup.com/customer-information/>).

En outre, l'utilisation des Services de Change Multi-devises de Vivid nécessite l'adhésion à Vivid Money B.V., une société d'investissement réglementée néerlandaise qui fait partie du groupe Vivid, et qui propose des services d'achat et de vente de devises via l'application Vivid. La relation avec Vivid Money est soumise aux conditions générales de Vivid Money B.V. qui peuvent être consultées sur <https://vivid.money/fr-fr/documents-legaux/>.

- 1.7 Le client déclare avoir la capacité de contracter dans les conditions décrites ci-dessous et dans toutes autres conditions particulières applicables. Il déclare être mineur émancipé ou avoir acquis la majorité légale et ne pas faire l'objet d'une protection au sens de l'article 425 du Code civil français.

- 1.8 Les CG sont complétés par des conditions particulières ("**CP**") relatives à chacun des Services Vivid ainsi qu'aux services Web + App de Vivid (les CG et les CP ensemble appelées les "**CGU de Vivid**"). Chacune des CP traite d'un champ d'application spécifique. En cas de conflit entre les stipulations d'une CP et les CG dans un domaine couvert par le champ d'application de cette CP, les dispositions de cette dernière prévalent. Les conventions particulières conclues entre le client et Vivid prévalent sur les CGU de Vivid.

2. Langue du contrat

Les CGU de Vivid et tous les autres documents auxquels elles font référence sont fournis au client et conclus en langue française ; l'anglais n'est qu'une traduction de courtoisie. En signant les CGU de Vivid et en utilisant les services de Vivid, le client confirme qu'il comprend la langue française et accepte de communiquer avec Vivid dans la langue française en ce qui concerne les relations juridiques découlant de la présente convention, y compris en ce qui concerne la soumission et la résolution de toute plainte.

3. Modifications des CGU de Vivid

- 3.1 Toute proposition de modification des CGU de Vivid doit être notifiée au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'entrée en vigueur.

- 3.2 Le client peut soit approuver, soit indiquer son désaccord concernant les modifications avant la date d'entrée en vigueur.

- 3.3 Toutes modifications sont réputées avoir été approuvées par le client, sauf si celui-ci manifeste sa désapprobation avant la date d'entrée en vigueur proposée. Vivid devra expressément attirer l'attention du client sur cette approbation tacite dans son offre. Si le client se voit proposer les modifications, il peut également résilier sans frais le contrat affecté par les modifications avec effet immédiat avant la date d'entrée en vigueur proposée des modifications. Vivid devra expressément attirer l'attention du client sur ce droit de résiliation dans son offre. Si le client résilie le contrat, la modification ne sera pas appliquée au contrat résilié.

- 3.4 Nonobstant les paragraphes précédents de la section 3, Vivid aura toujours le droit d'apporter des précisions et des modifications aux CGU de Vivid qui ne sont pas préjudiciables au client, sans respecter un quelconque délai de notification. Dans ce cas, Vivid publiera une nouvelle version des CGU sur le site. En outre, Vivid et le client peuvent toujours convenir d'une application anticipée ou immédiate des nouvelles conditions proposées ; cela s'applique en

particulier en cas de nouvelles caractéristiques ou fonctionnalités du produit que le client a activement demandées à Vivid.

4. Responsabilité de Vivid

4.1 Vivid n'est responsable que des dommages prévisibles. La responsabilité de Vivid est exclue pour les dommages indirects, et en particulier les dommages consécutifs, les dommages imprévisibles ou atypiques ainsi que le manque à gagner. Il en va de même pour les conséquences des conflits sociaux, des dommages accidentels et de tout cas de force majeure.

4.2 La limitation de responsabilité susmentionnée ne s'applique pas (i) en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part de Vivid ou de l'un de ses agents, (ii) à tout dommage résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé résultant d'un manquement à une obligation par Vivid ou l'un de ses agents, et (iii) à la violation de toute obligation essentielle à la bonne exécution du contrat et sur laquelle le client peut raisonnablement compter.

5. Délai de rétractation

5.1 Dans le cas où un ou tous les services offerts par Vivid ne seraient pas satisfaits, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter du jour de l'acceptation des CG ou des CP (correspondant au service en question) pour y mettre fin, conformément à l'article L.121-18 du Code de la consommation, étant précisé que lorsque le délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

5.2 Le client doit impérativement envoyer le formulaire de rétractation (Annexe 1) ou toute autre déclaration non équivoque exprimant sa volonté de se rétracter à Vivid, à l'adresse électronique suivante info@vivid.money

5.3 Toute somme qui aura été éventuellement perçue par Vivid pendant le délai de rétractation sera remboursée dans un délai de 14 jours à compter du jour où Vivid a connaissance de la rétractation du client.

6. Résiliation

6.1 Le client peut partiellement ou totalement mettre fin à la relation contractuelle conclue avec Vivid, à tout moment, sans préavis. Vivid agira également en tant qu'intermédiaire afin de transmettre la notification de résiliation du client à Solaris.

6.2 Vivid peut, à tout moment, mettre fin totalement ou partiellement à la relation contractuelle conclue avec le client en le résiliant (*ordentliche Kündigung*) dans le respect d'un préavis d'au moins deux mois.

6.3 Le droit du client et de Vivid de mettre fin à la relation contractuelle pour juste motif (*wichtiger Grund*) sans préavis reste inchangé. La résiliation pour juste motif est notamment caractérisée en cas de violations répétées des CGU, de violation grave et ponctuelle des CGU (y compris la tentative, par le client, de tromper Solaris ou Vivid par la fourniture intentionnelle de fausses informations), la résiliation du contrat portant sur les services, ou en ce qui concerne les services particuliers, les services rendus par Solaris auxquels les Services Vivid donnent accès ainsi que la révocation du consentement d'un client relatif à la collecte et à l'utilisation des données par Vivid.

6.4 Le droit du client d'accéder aux Services fournis par Vivid cesse lorsque Solaris ou le client met fin à la relation contractuelle conclue entre ces derniers. En cas de résiliation, le droit du client d'accéder aux Services fournis par Vivid cesse à l'expiration du délai de préavis applicable. En cas de résiliation sans observation d'un délai de préavis spécifique, le droit du client d'accéder aux Services fournis par Vivid expire avec effet immédiat.

7. **Communications**

7.1 Les échanges entre Vivid et le client en relation avec les Services fournis par Vivid et l'application Vivid + Site Web se feront sous forme électronique. Les notifications adressées par Vivid à destination du client seront placées dans une boîte de réception en ligne configurée spécifiquement pour le client sur l'application Vivid ("**Boîte de réception du client**") et/ou envoyées à l'adresse électronique du client (telle que définie dans les conditions particulières de l'application Vivid + Site Web), à moins qu'une notification sous forme papier ne soit requise par la loi.

7.2 Nonobstant le point 6.1 des CG, Vivid est en mesure de proposer au client des moyens de communication supplémentaires, tels qu'un service client par téléphone.

8. **Prix**

8.1 Le montant des frais et dépenses au titre des services fournis par Solaris est indiqué dans la Liste des Prix et des Services, telle que consultable sur les sites <https://www.solarisgroup.com/customer-information> et www.vivid.money.

9. **Droit applicable et règlement des litiges**

10. Les CGU de Vivid doivent être interprétées et régies conformément aux lois de la République fédérale d'Allemagne, à l'exception des dispositions relatives aux mises à jour des CGU de Vivid (section 3) qui devront être interprétées conformément aux lois du pays de résidence du client. En outre, les consommateurs peuvent s'appuyer sur les lois impératives de protection des consommateurs de leur pays de résidence.

11. Les litiges entre le client et Vivid ne peuvent être portés que devant un tribunal allemand. Ceci s'applique aussi bien lorsque le client fait appel à un tribunal que lorsque Vivid le fait. Les exceptions à ce qui précède sont les suivantes (a) si le droit impératif indique un autre tribunal compétent, celui-ci s'impose au client et à Vivid - ceci s'applique aux cas où les clients sont des consommateurs, auquel cas le lieu de compétence exclusive est le tribunal du domicile du consommateur ; (b) si un tribunal étranger est compétent pour le client, Vivid peut soumettre le litige à ce tribunal ; (c) le client peut soumettre le litige avec Vivid aux comités de résolution des litiges et aux comités des réclamations compétents - les informations sur le dépôt de telles réclamations figurent dans le document d'information précontractuel de Vivid (<https://website-static.vivid.money/static/legal-docs/en-fr/pre-contractual-info.pdf>).

12. Des détails supplémentaires sur le dépôt de toute réclamation qui concerne (également) Solaris sont contenus dans la documentation préparée par Solaris et disponible sur <https://www.solarisgroup.com/customer-information/>, <https://www.solarisgroup.com/en/imprint/> et www.vivid.money.

13. **Divisibilité**

Si l'une des stipulations des présentes CGU est jugée inapplicable, l'application de toutes les autres stipulations n'en sera pas affectée.

14. Réclamations

Le client est invité à contacter Vivid à l'adresse www.vivid.money pour toute question ou réclamation en utilisant les différents canaux indiqués sur ce site. Le client peut également adresser une réclamation au point de contact de Vivid indiqué dans le document d'information précontractuel de Vivid (<https://website-static.vivid.money/static/legal-docs/fr-fr/pre-contractual-info.pdf>).

15. Protection des données

Toutes les informations que vous fournissez seront traitées conformément à la Politique de Confidentialité de Vivid Money. La Politique de Confidentialité peut être consultée sur le site Web de Vivid Money sous la rubrique "Politique de Confidentialité".

Annexe 1 – Formulaire de rétractation

Je soussigné(e) (*) vous informe par la présente de ma rétractation du contrat pour les services ci-dessous :

Contrat conclu le (*).

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification de ce formulaire sur format papier) :

Date :

Conditions Générales de Vivid

Valables jusqu'à 27 septembre 2023

1. Champ d'application

- 1.1 Les présentes conditions générales ("**CG**") s'appliquent à la relation contractuelle conclue entre le client et Vivid Germany GmbH ("**Vivid**") en tant que fournisseur d'une application mobile ("**App de Vivid**") et d'un site Web www.vivid.money ("**Vivid Web**", Vivid Web et App de Vivid collectivement appelés "**App de Vivid + Site Web**").
- 1.2 Vivid offre les services suivants exclusivement via l'application Vivid (collectivement appelés "**Services fournis par Vivid**") :
- Accès à un compte bancaire ("**Services d'Accès aux Comptes Bancaires Vivid**")
 - Accès à une carte de débit ("**Services d'Accès aux Cartes de Débit Vivid**")
 - Accès à un compte en devises étrangères ("**Services de Change Multi-devises de Vivid**")
 - Tout autre service éventuel fourni par Vivid
- 1.3 En Allemagne, Vivid est enregistré en tant qu'agent lié de Solarisbank AG ("**Solarisbank**"), un établissement de crédit CRR supervisé par l'Autorité fédérale allemande de supervision financière (BaFin) et la Banque Centrale Européenne (BCE), au sens de la sec. 2, para. 10, de la loi allemande réglementant le régime des crédits (Kreditwesengesetz).
- 1.4 Remarque : des services peuvent également être proposés aux clients français par Solarisbank AG par l'intermédiaire de la succursale française de Solarisbank AG, Solarisbank AG Succursale Française. Ceci s'applique aux clients qui ont reçu un IBAN français. La relation d'agent lié avec Solarisbank AG, Allemagne, n'est pas pertinente pour les clients de Solarisbank AG Succursale Française.
- 1.5 Vivid opère par le biais de sa succursale française, dont le siège social est situé au 9 rue du Quatre-Septembre 75002 Paris, France, enregistrée au Registre du Commerce de Paris sous le numéro RCS 532 026 119, afin de promouvoir et de commercialiser les services de paiement et les cartes de débit de Solarisbank auprès des clients français.
- 1.6 Vivid est inscrite en France au Registre national des intermédiaires tenu par l'ORIAS (disponible sur : www.orias.fr) en tant que Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement (MNE-IOBSP) enregistré sous le numéro 20007318.
- 1.7 Tout compte bancaire et toute carte de débit auxquels il est possible d'accéder via l'App Vivid seront fournis par Solarisbank et Vivid n'effectuera aucun service de paiement pour le compte de Solarisbank. Toutes les opérations de paiement exécutées sur un tel compte bancaire ou une

telle carte de débit seront traitées et réglées par Solarisbank sous sa propre responsabilité, conformément aux dispositions pertinentes mettant en œuvre la directive (UE) 2015/2366.

- 1.8 Le client et Solarisbank entrera dans une relation juridique distincte régie par les conditions générales de Solarisbank et d'autres conditions contractuelles que le client et Solarisbank peuvent décider de conclure (veuillez voir pour plus de détails : <https://www.solarisbank.com/customer-information/>).
- 1.9 Le client déclare avoir la capacité de contracter dans les conditions décrites ci-dessous et dans toutes autres conditions particulières applicables. Il déclare être mineur émancipé ou avoir acquis la majorité légale et ne pas faire l'objet d'une protection au sens de l'article 425 du Code civil français.
- 1.10 Les CG sont complétés par des conditions particulières ("**CP**") relatives à chacun des Services Vivid ainsi qu'aux services Web + App de Vivid (les CG et les CP ensemble appelées les "**CGU de Vivid**"). Chacune des CP traite d'un champ d'application spécifique. En cas de conflit entre les stipulations d'une CP et les CG dans un domaine couvert par le champ d'application de cette CP, les dispositions de cette dernière prévalent. Les conventions particulières conclues entre le client et Vivid prévalent sur les CGU de Vivid.

2. Langue du contrat

Les CGU de Vivid et tous les autres documents auxquels elles font référence sont fournis au client et conclus en langue française ; l'anglais n'est qu'une traduction de courtoisie. En signant les CGU de Vivid et en utilisant les services de Vivid, le client confirme qu'il comprend la langue française et accepte de communiquer avec Vivid dans la langue française en ce qui concerne les relations juridiques découlant de la présente convention, y compris en ce qui concerne la soumission et la résolution de toute plainte.

3. Modifications des CGU de Vivid

- 3.1 Toute proposition de modification des CGU de Vivid doit être notifiée au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'entrée en vigueur.
- 3.2 Le client peut soit approuver, soit indiquer son désaccord concernant les modifications avant la date d'entrée en vigueur.
- 3.3 Toutes modifications sont réputées avoir été approuvées par le client, sauf si celui-ci manifeste sa désapprobation avant la date d'entrée en vigueur proposée. Vivid devra expressément attirer l'attention du client sur cette approbation tacite dans son offre. Si le client se voit proposer les modifications, il peut également résilier sans frais le contrat affecté par les modifications avec effet immédiat avant la date d'entrée en vigueur proposée des modifications. Vivid devra expressément attirer l'attention du client sur ce droit de résiliation dans son offre. Si le client résilie le contrat, la modification ne sera pas appliquée au contrat résilié.
- 3.4 Nonobstant les paragraphes précédents de la section 3, Vivid aura toujours le droit d'apporter des précisions et des modifications aux CGU de Vivid qui ne sont pas préjudiciables au client, sans respecter un quelconque délai de notification. Dans ce cas, Vivid publiera une nouvelle version des CGU sur le site. En outre, Vivid et le client peuvent toujours convenir d'une application anticipée ou immédiate des nouvelles conditions proposées ; cela s'applique en particulier en cas de nouvelles caractéristiques ou fonctionnalités du produit que le client a activement demandées à Vivid.

4. Responsabilité de Vivid

4.1 Vivid n'est responsable que des dommages prévisibles. La responsabilité de Vivid est exclue pour les dommages indirects, et en particulier les dommages consécutifs, les dommages imprévisibles ou atypiques ainsi que le manque à gagner. Il en va de même pour les conséquences des conflits sociaux, des dommages accidentels et de tout cas de force majeure.

4.2 La limitation de responsabilité susmentionnée ne s'applique pas (i) en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part de Vivid ou de l'un de ses agents, (ii) à tout dommage résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé résultant d'un manquement à une obligation par Vivid ou l'un de ses agents, et (iii) à la violation de toute obligation essentielle à la bonne exécution du contrat et sur laquelle le client peut raisonnablement compter.

5. Délai de rétractation

5.1 Dans le cas où un ou tous les services offerts par Vivid ne seraient pas satisfaits, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter du jour de l'acceptation des CG ou des CP (correspondant au service en question) pour y mettre fin, conformément à l'article L.121-18 du Code de la consommation, étant précisé que lorsque le délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

5.2 Le client doit impérativement envoyer le formulaire de rétractation (Annexe 1) ou toute autre déclaration non équivoque exprimant sa volonté de se rétracter à Vivid, à l'adresse électronique suivante info@vivid.money

5.3 Toute somme qui aura été éventuellement perçue par Vivid pendant le délai de rétractation sera remboursée dans un délai de 14 jours à compter du jour où Vivid a connaissance de la rétractation du client.

6. Résiliation

6.1 Le client peut partiellement ou totalement mettre fin à la relation contractuelle conclue avec Vivid, à tout moment, sans préavis. Vivid agira également en tant qu'intermédiaire afin de transmettre la notification de résiliation du client à Solarisbank.

6.2 Vivid peut, à tout moment, mettre fin totalement ou partiellement à la relation contractuelle conclue avec le client en le résiliant (*ordentliche Kündigung*) dans le respect d'un préavis d'au moins deux mois.

6.3 Le droit du client et de Vivid de mettre fin à la relation contractuelle pour juste motif (*wichtiger Grund*) sans préavis reste inchangé. La résiliation pour juste motif est notamment caractérisée en cas de violations répétées des CGU, de violation grave et ponctuelle des CGU (y compris la tentative, par le client, de tromper Solarisbank ou Vivid par la fourniture intentionnelle de fausses informations), la résiliation du contrat portant sur les services, ou en ce qui concerne les services particuliers, les services rendus par Solarisbank auxquels les Services Vivid donnent accès ainsi que la révocation du consentement d'un client relatif à la collecte et à l'utilisation des données par Vivid.

6.4 Le droit du client d'accéder aux Services fournis par Vivid cesse lorsque Solarisbank ou le client met fin à la relation contractuelle conclue entre ces derniers. En cas de résiliation, le droit du client d'accéder aux Services fournis par Vivid cesse à l'expiration du délai de préavis applicable.

En cas de résiliation sans observation d'un délai de préavis spécifique, le droit du client d'accéder aux Services fournis par Vivid expire avec effet immédiat.

7. Communications

- 7.1 Les échanges entre Vivid et le client en relation avec les Services fournis par Vivid et l'application Vivid + Site Web se feront sous forme électronique. Les notifications adressées par Vivid à destination du client seront placées dans une boîte de réception en ligne configurée spécifiquement pour le client sur l'application Vivid ("**Boîte de réception du client**") et/ou envoyées à l'adresse électronique du client (telle que définie dans les conditions particulières de l'application Vivid + Site Web), à moins qu'une notification sous forme papier ne soit requise par la loi.
- 7.2 Nonobstant le point 6.1 des CG, Vivid est en mesure de proposer au client des moyens de communication supplémentaires, tels qu'un service client par téléphone.

8. Prix

- 8.1 Le montant des frais et dépenses au titre des services fournis par Solarisbank est indiqué dans la Liste des Prix et des Services, telle que consultable sur les sites <https://www.solarisbank.com/customer-information> et www.vivid.money.

9. Droit applicable et règlement des litiges

10. Les CGU de Vivid doivent être interprétées et régies conformément aux lois de la République fédérale d'Allemagne, à l'exception des dispositions relatives aux mises à jour des CGU de Vivid (section 3) qui devront être interprétées conformément aux lois du pays de résidence du client. En outre, les consommateurs peuvent s'appuyer sur les lois impératives de protection des consommateurs de leur pays de résidence.
11. Les litiges entre le client et Vivid ne peuvent être portés que devant un tribunal allemand. Ceci s'applique aussi bien lorsque le client fait appel à un tribunal que lorsque Vivid le fait. Les exceptions à ce qui précède sont les suivantes (a) si le droit impératif indique un autre tribunal compétent, celui-ci s'impose au client et à Vivid - ceci s'applique aux cas où les clients sont des consommateurs, auquel cas le lieu de compétence exclusive est le tribunal du domicile du consommateur ; (b) si un tribunal étranger est compétent pour le client, Vivid peut soumettre le litige à ce tribunal ; (c) le client peut soumettre le litige avec Vivid aux comités de résolution des litiges et aux comités des réclamations compétents - les informations sur le dépôt de telles réclamations figurent dans le document d'information précontractuel de Vivid (<https://website-static.vivid.money/static/legal-docs/en-fr/pre-contractual-info.pdf>).
12. Des détails supplémentaires sur le dépôt de toute réclamation qui concerne (également) Solarisbank sont contenus dans la documentation préparée par Solarisbank et disponible sur <https://www.solarisbank.com/customer-information/>, <https://www.solarisbank.com/en/imprint/> et www.vivid.money.

13. Divisibilité

Si l'une des stipulations des présentes CGU est jugée inapplicable, l'application de toutes les autres stipulations n'en sera pas affectée.

14. Réclamations

Le client est invité à contacter Vivid à l'adresse www.vivid.money pour toute question ou réclamation en utilisant les différents canaux indiqués sur ce site. Le client peut également adresser une réclamation au point de contact de Vivid indiqué dans le document d'information précontractuel de Vivid (<https://website-static.vivid.money/static/legal-docs/fr-fr/pre-contractual-info.pdf>).

15. Protection des données

Toutes les informations que vous fournissez seront traitées conformément à la Politique de Confidentialité de Vivid Money. La Politique de Confidentialité peut être consultée sur le site Web de Vivid Money sous la rubrique "Politique de Confidentialité".

Annexe 1 – Formulaire de rétractation

Je soussigné(e) (*) vous informe par la présente de ma rétractation du contrat pour les services ci-dessous :

Contrat conclu le (*).

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification de ce formulaire sur format papier) :

Date :